



FORMATION

ANIMER ET CONSTRUIRE UN SPECTACLE DE THÉÂTRE FORUM

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Être autonome dans l'animation d'ateliers forum,
- Amener un groupe à jouer son spectacle forum à partir des histoires jouées en atelier,
- Construire, jouer et animer un spectacle forum devant un public.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie interactive, avec allers-retours permanents entre théorie et pratique. Temps de parole et de questionnement collectifs.
- Jeux de la méthode Boal.
- Encadrement conséquent et suivi personnalisé par au moins deux formateurs.

> PROGRAMME

- Jour 1 : Construction du modèle :
Partage d'histoires - mises en scène avec 1 joker - confrontation du modèle puis forum
- Jour 2 : Consolider sa posture de joker
Jeux et exercices autour de la dynamique du joker - confrontation - Mise en scène de 3 nouvelles histoires - confrontation des modèles sur le rôle du joker
- Jour 3 : Le travail du personnage oppresseur :
Mise en scène des personnages oppresseurs - préparation des personnages oppresseurs pour jouer le OUI MAIS en forum - Lien entre le joker et personnage oppresseur pour faire aider le public
- Jour 4 : Les autres outils du théâtre de l'opprimé
Être joker en théâtre image - Animation d'une technique introspective
- Jour 5 : Spectacle forum devant un public.
Répétition du spectacle et représentation jouée et animée par les participants devant un public

LIEU

CROS, 68 av Tony Garnier, Lyon 7
Accès Métro B Gerland

PUBLIC

Professionnels de l'action sociale ou éducative, militants bénévoles ou salariés, qui ont le projet d'utiliser le théâtre-forum avec un groupe ou dans l'espace public pour mettre en travail une thématique, analyser des pratiques...

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation de découverte de théâtre forum d'au moins 2 jours.

DATES & DURÉE

Du 7 au 11 juillet 2025,
Soit 35 h (5 jours)

INTERVENANTS

Jérôme Rivier - Sandrine Balmont
Formateurs et comédiens professionnels du Collectif Méta-Morphose

TARIFS PAR PERSONNE

Étudiant, bénéficiaires de minima sociaux : 350€*
Grand public : 500 €*
Public professionnel : 1 000 €*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les jeux du Théâtre de l'Opprimé, les analyser pour pouvoir les réutiliser,
- Maîtriser la posture du joker dans le théâtre forum,
- Analyser et mettre en scène la problématique et les enjeux d'une séquence de théâtre-forum,
- Travailler la posture du personnage oppresseur,
- S'initier aux techniques de bases du théâtre image et d'une technique introspective pour les conduire avec un groupe.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement,
- Bilan des usages et axes d'amélioration,
- Objectifs généraux et objectifs propres vis-à-vis de la formation,
- Auto-évaluation des acquis en termes de compétences,
- Evaluation collective de la formation chaque fin de journée,
- Questionnaire d'évaluation des acquis avec les mentions : « acquis – en cours d'acquisition – non acquis ».

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction.



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié **QUALIOPI**, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
41 rue de Blanzat
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

